

Entretien individuel

Cette formation vous permettra de faire de l'entretien d'évaluation un outil de progrès pour le collaborateur et pour l'entreprise. Elle vous donnera les clés pour les réaliser de manière efficace.

Durée: 7.00 heures (1.00 jours)

Profils des stagiaires

- Manager
- Directeur

Prérequis

- Etre manager

Objectifs pédagogiques

- Optimiser la préparation de l'entretien
- Maîtriser les étapes de l'entretien annuel
- Fixer des objectifs SMART
- Acquérir les comportements efficaces pour créer la confiance et gérer les situations difficiles
- Évaluer avec objectivité

Contenu de la formation

- Placer l'entretien annuel dans les processus RH et identifier les finalités pour les acteurs
 - Définition de l'entretien individuel
 - Les Finalités pour le collaborateur, le manager et l'entreprise
- S'approprier les objectifs des différentes étapes de l'entretien
 - Préparer l'entretien
 - Faire le bilan de l'année écoulée
 - Évaluer les résultats et les compétences
 - S'orienter vers le futur
 - S'approprier le support d'entretien et le renseigner
 - Préparation d'un entretien annuel
- Fixer des objectifs et évaluer avec objectivité
 - Rédiger des objectifs annuels alignés avec la stratégie de l'organisation
 - Acquérir la méthode pour rédiger des faits significatifs et objectiver son évaluation
 - Mise en situation Fixer des objectifs SMART à un collaborateur
- Acquérir les savoir-faire relationnels pour faciliter l'entretien
 - Utiliser les comportements adaptés aux phases de l'entretien
 - Féliciter et formuler une critique constructive
 - Repérer son style d'écoute et exceller dans la relation
 - Gérer les situations difficiles et les risques liés à l'évaluation

Hacademie

1 rue Léon mauvais
93600 AULNAY-SOUS-BOIS
Email: marie-charlotte.dubuis@hacademie.fr
Tel: 0775272734



Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Nos formateurs sont des experts reconnus dans leur métier. Leur expérience varie entre 10 et 20 ans dans le domaine des ressources humaines.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Formation présentielle

Conditions Générales de Vente

Désignation

La société Hacademie désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au .1 rue Léon mauvais AULNAY-SOUS-BOIS 93600

Hacademie met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à AULNAY-SOUS-BOIS, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société Hacademie
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société Hacademie pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Hacademie

1 rue Léon mauvais
93600 AULNAY-SOUS-BOIS
Email: marie-charlotte.dubuis@hacademie.fr
Tel: 0775272734



Devis et attestation

Pour chaque formation, la société Hacademie s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société Hacademie, l'OPCO ou le client. À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société Hacademie ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par email à l'adresse marie-charlotte.dubuis@hacademie.fr. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la Société Hacademie ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

Hacademie

1 rue Léon mauvais
93600 AULNAY-SOUS-BOIS
Email: marie-charlotte.dubuis@hacademie.fr
Tel: 0775272734



S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Hacademie sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant. La société Hacademie s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société Hacademie et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris